

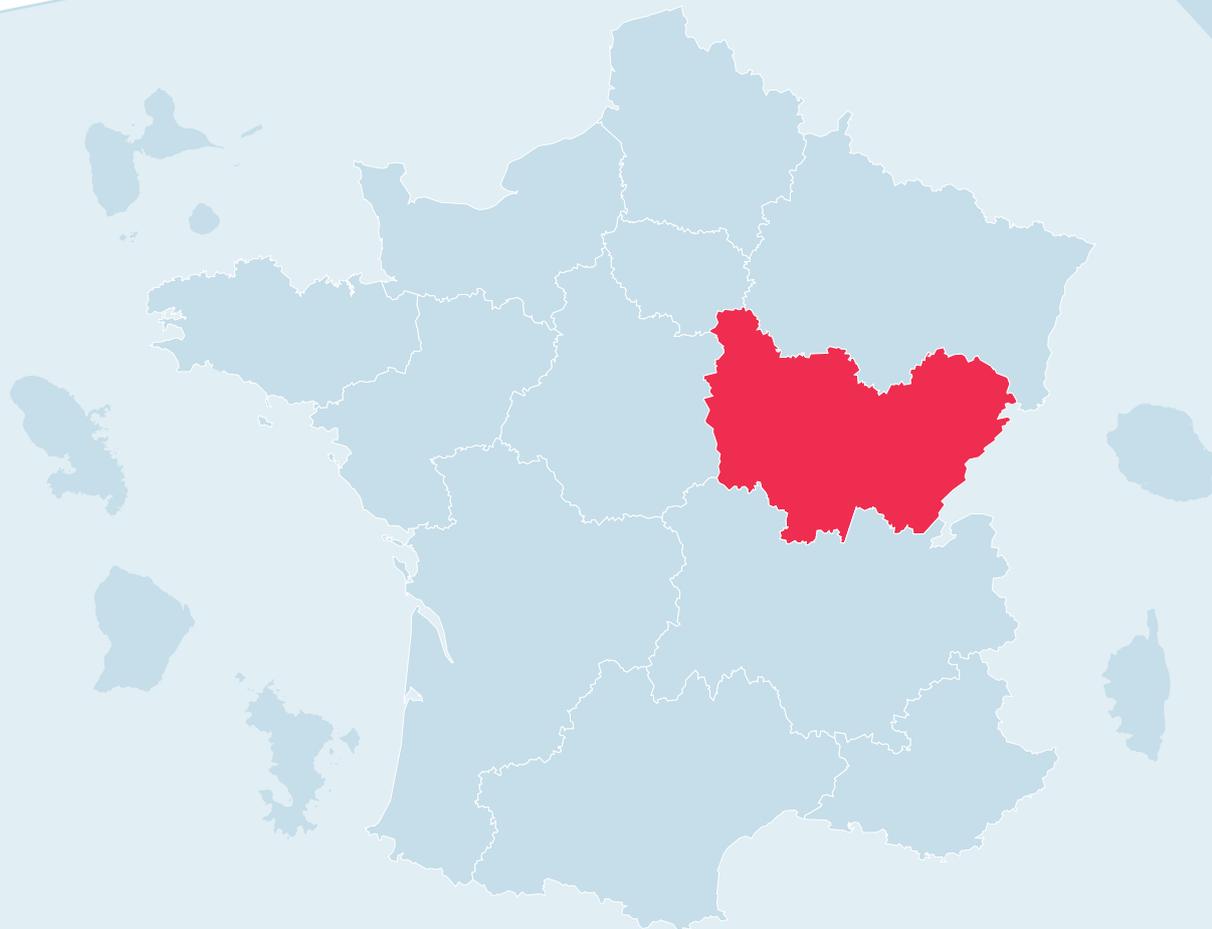


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Novembre 2023



R É G I O N
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



TOUT SAVOIR SUR LES 18 RÉGIONS
ET TRAVAILLER AVEC ELLES

Retrouvez leurs politiques
de formation et d'orientation,
les acteurs régionaux et
les initiatives territoriales
en métropole et Outremer sur
www.centre-inffo.fr/regions

LA CULTURE DE LA FORMATION

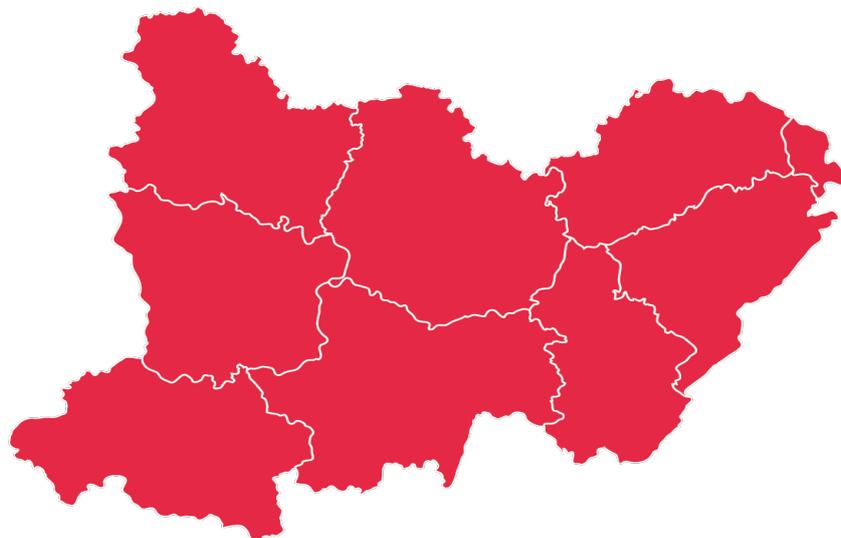
AVEC Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles

RENSEIGNEMENTS

contact.regions@centre-inffo.fr

 centre-inffo.fr
Centre Inffo



RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

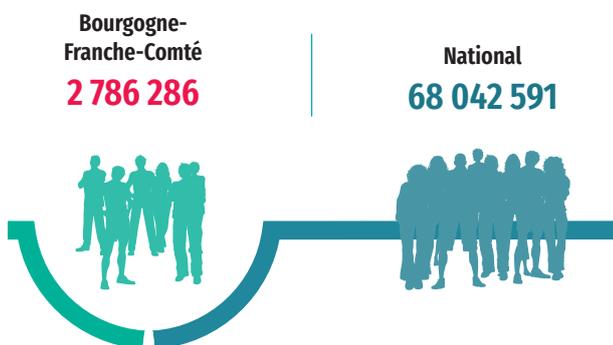
SOMMAIRE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	8
BUDGETS.....	10
PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)	12
DERNIERES ACTUALITÉS	15

PRINCIPAUX INDICATEURS

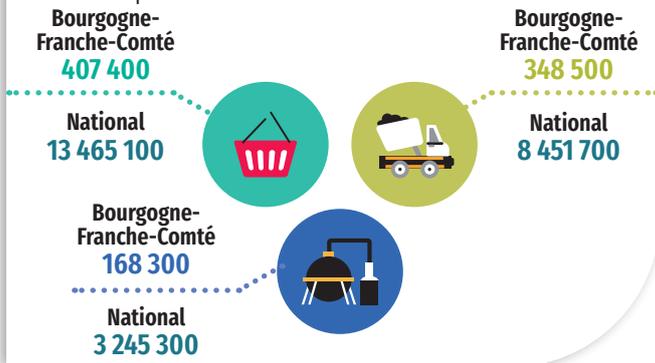
POPULATION

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2023



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 1^{er} trimestre 2023



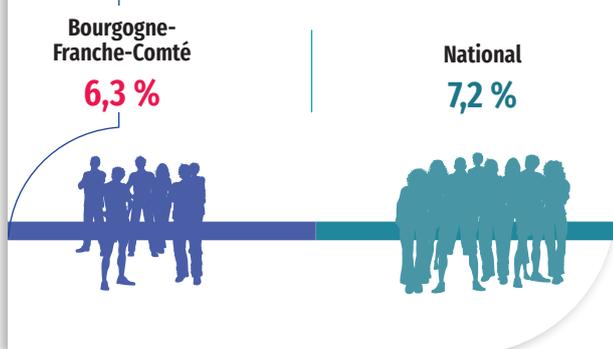
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

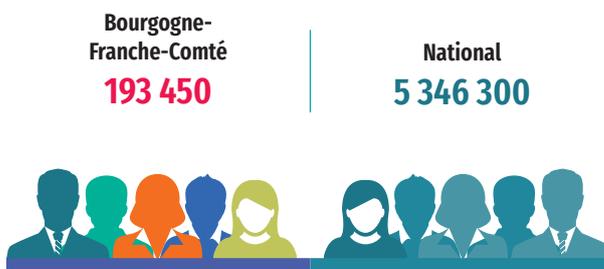
TAUX DE CHÔMAGE 2^e trimestre 2023

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en août 2023



PRESTATAIRES DE FORMATION

	Bourgogne-Franche-Comté	National
Organismes de formation	1 872 en juin 2023	87 800 en 2022
CFA	159 en juin 2023	3 123 en 2022/2023

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2022/2023

Bourgogne-Franche-Comté	National
35 062	953 590

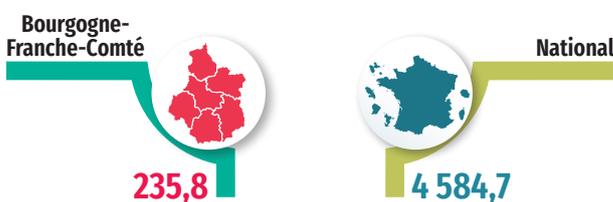
BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

2020	2021	2022
223,9	225,9	235,8

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2022 en millions d'euros



BUDGET PRIMITIF 2023 : 253,11 millions d'euros consacrés à la formation professionnelle, à l'orientation et à l'apprentissage

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	2 881 889 en 2019 ⁽¹⁾	2 874 404 en 2020 ⁽¹⁾ 2 786 296 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2023) ⁽²⁾	-0,26% (entre 2019 et 2020)	68 388 307 en 2020 ⁽¹⁾ 68 042 591 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2023) ⁽²⁾
POPULATION ACTIVE	1 257 048 en 2019	1 254 237 en 2020	-0,22%	30 189 335 en 2020 (France hors Mayotte) 30 065 000 en 2021
dont 16-25 ans	136 779 en 2019	137 948 en 2020	0,85%	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	199 270 (Août 2022)	193 450 (Août 2023)	-2,92%	5 346 300 (Août 2023)
Moins de 25 ans	25 670 (Août 2022)	25 090 (Août 2023)	-2,26%	668 600 (Août 2023)
25-49 ans	117 380 (Août 2022)	113 700 (Août 2023)	-3,14%	3 203 800 (Août 2023)
50 ans ou plus	56 220 (Août 2022)	54 660 (Août 2023)	-2,77%	1 473 900 (Août 2023)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	6,4 % au 2 ^e trimestre 2022	6,3 % au 2 ^e trimestre 2023	0,1%	7,2% au 2 ^e trimestre 2023 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	14 % en sept 2022	12% en juin 2023	-14,29 %	16,7% au 2 ^e trimestre 2023 (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	59 % en sept 2022	59 % en juin 2023	0%	6,5 % au 2 ^e trimestre 2023 (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	28 % en sept 2022	29 % en juin 2023	3,57%	5,1 % au 2 ^e trimestre 2023 (France hors Mayotte)

Sources : INSEE, DARES, JO 2023, Observatoire Pôle emploi Bourgogne-Franche Comté

(1) Décret n. 2022-1702 du 29 décembre 2022 (JO du 30 décembre 2022)

(2) Estimation INSEE janvier 2023 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198>

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES (1 ^{er} trimestre 2023)	Tertiaire marchand	407 400	13 465 100
	Tertiaire non marchand	348 500	8 451 700
	Industrie	168 300	3 245 300

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	<p><u>Métiers en 2030 : Région Bourgogne-Franche-Comté</u> (France Stratégie et Dares)</p> <p><u>Liste « socle » des métiers en tension en Bourgogne-Franche-Comté</u> (CREFOP, 2022)</p>	<p>France compétences : <u>la liste 2023 des métiers émergents ou en particulière évolution</u></p> <p><u>Quels métiers en 2030 ?</u> Rapport France Stratégie et la Dares</p>

Sources : France Compétences, DARES, Base FAR Centre Inffo 2023

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	1 680 en juin 2022 selon le Carif-Oref Bourgogne- Franche-Comté ⁽¹⁾	1 872 en juin 2023 selon le Carif-Oref Bourgogne- Franche-Comté ⁽¹⁾	11,43 %	87 800 organismes de formation en 2022
Formations commandées par les Conseil régionaux	20 500 en 2021	17 400 en 2022	-15,12 %	367 500 en 2022

Sources : Annexes aux projets de loi de finances pour 2023 et 2024, Emfor (Carif-Oref Bourgogne-Franche-Comté)

(1) Il s'agit d'OF potentiellement localisés hors BFC mais proposant des sessions de formation en région. Certains de ces OF peuvent être OF et/ou CFA

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	155 en juin 2022 ⁽¹⁾	159 en juin 2023 ⁽¹⁾	2,58 %	3 123 en 2022/2023
Montant de la dépense pour l'apprentissage	14,8 M€ en 2021	16,7 M€ en 2022	14,29 %	297,6 M€ en 2022
Effectif d'apprentis	30 330 en 2021/2022	35 062 en 2022/2023	15,6%	953 590 en 2022/2023
Nb de contrats d'apprentissage	26 271 en 2021	29 031 en 2022	10,51%	830 459 en 2022

Sources : RERS, DARES PoEm, Annexes aux projets de loi de finances pour 2022 et 2023, Emfor (Carif-Oref Bourgogne-Franche-Comté)

(1) Certains de ces CFA sont potentiellement localisés hors région BFC mais proposent des sessions en région

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation.

Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

5 POLES DE COMPETITIVITE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- **Vitagora** : Agriculture, agroalimentaire
- **PMT - Pôle des Microtechniques** : Mécanique/Microtechniques
- **Nuclear Valley** : Nucléaire civil, Défense
- **Pôle Véhicule du Futur** : Automobile, Transports terrestres, Mobilité servicielle, Industrie du futur
- **POLYMERIS** : caoutchoucs, plastiques et composites

Source : www.entreprises.gouv.fr

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte désormais 123 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11 Campus des métiers et des qualifications ont vu leur label renouvelé en avril 2022, et 8 Campus ont obtenu le label Campus d'Excellence.

7 Campus des métiers et des qualifications sont labellisés dans la région Bourgogne-Franche- Comté dont 2 labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence.

Campus des métiers et des qualifications de l'automobile et des mobilités du futur – Mobicampus (labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence)

- Territoire : Deux bassins d'emploi et de formation de la région : Clermont-Ferrand, Issoire
- Secteurs professionnels : Industrie automobile et services de mobilité/ Produits spécifiques aval de la production : services supports des déplacements futurs (sociétés de services de co-voiturage et de mise en relation clients/chauffeurs indépendants) / Recherche et développement/ Fabrication et mise en œuvre/ Commercialisation/ Support logistique et encadrement de la production/ Objets connectés et services associés.
- Filière(s) de formation : ingénierie de production (production, produit, process) ; électronique et les systèmes mécatroniques ; conception et technologies numériques ; énergie (incluant un volet important relatif à l'énergie pour les transports) ; transport et services de mobilité ; informatique, information et communication et humanités numériques ; sciences de gestion, le management de la technologie et de l'innovation/entrepreneuriat.

Campus des métiers et des qualifications de la maroquinerie et des métiers d'art

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : Métallurgie, plasturgie et autres matériaux, numérique et design
- Filière(s) de formation : Maroquinerie, sellerie, métiers de la mode, bijouterie, joaillerie, horlogerie, ébénisterie, communication graphique, microtechniques et design, restauration de meubles, céramique, métiers du bois et de la pierre, tapisserie, ferronnerie, gravure, ciselure, bronzerie

Campus des métiers et des qualifications des microtechniques et des systèmes intelligents

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : Aéronautique, bâtiment et travaux publics, chimie et biotechnologies, énergies et écoconstruction, métallurgie, plasturgie et autres matériaux, numérique et design, véhicules, transport terrestre et maritime, services aux entreprises, alimentaire, agroalimentaire, services aux personnes.
- Filière(s) de formation : Micromécanique, mécanique, plasturgie, horlogerie, optique, photonique, thermique, temps-fréquence, électronique, fluide, acoustique, traitement du signal.

Campus des métiers et des qualifications de l'industrie technologique innovante et performante (labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence)

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : Métallurgie plasturgie
- Filière(s) de formation : L'électronique et les systèmes mécatroniques, la robotique ; la conception numérique, écoconception, visualisation 3D ; la fabrication (procédés plastiques et composites, fabrication laser, usinage de formes complexes, méthodes additives) ; caractérisation des matériaux, CNC ; mécatronique ; management de la technologie et de l'innovation/entrepreneuriat.

Campus des métiers et des qualifications de l'alimentation, du goût et du tourisme

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : Tourisme, Hôtellerie et restauration-alimentaire, Agroalimentaire
- Filières de formation : Viticulture, hôtellerie-restauration, agro-alimentaire, tourisme, communication, marketing, commercialisation

Campus des métiers et des qualifications du territoire intelligent

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : bâtiment et travaux publics ; production et gestion/transport de l'énergie ; gestion active du bâtiment ; éclairage ; transport et logistique ; informatique ; services en lien avec le transport, le commerce, l'éducation, la médecine.
- Filière(s) de formation : la construction BTP ; l'électronique et les systèmes mécatroniques ; la conception et les technologies numériques ; l'énergie (incluant un volet important relatif à la gestion des énergies) ; le transport et les services de mobilité l'informatique, l'information et communication - et les humanités numériques ; les sciences de gestion, le management de la technologie et de l'innovation/entrepreneuriat.

Campus des métiers et des qualifications Agro équipement

- Territoire : Bourgogne-Franche-Comté
- Secteurs professionnels : Industrie, métallurgie et robotique ; distribution et maintenance des matériels ; utilisation et la conduite des matériels
- Filière(s) de formation : Mécanique, électrotechnique, électronique, électricité, robotique, métallurgie, systèmes numériques, informatique, maintenance, recherche et développement, commerce

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2023

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Liste d'union de la gauche
Présidente	Marie-Guite DUFAY
Vice-Présidente	Océane CHARRET-GODART, Vice-présidente en charge des lycées, de l'offre de formation, de l'apprentissage et de l'orientation
Vice-Présidente	Isabelle LIRON, Vice-présidente en charge de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, des mutations économiques et du dialogue social territorial
Vice-Présidente	Sandra IANNICELLI, Vice-présidente en charge des formations sanitaires et sociales et de l'accompagnement des personnes handicapées

Commissions

Commission Apprentissage et formation professionnelle – lycées – sanitaire et social enseignement supérieur – recherche	
Présidente	Francine CHOPARD
Vice-Présidente	Rim EL MEZOUGH

Directions Générales

Direction Général Des Services	
Directeur	Gilles DA COSTA
Direction Général Adjoint – Pôle Economie, emploi et formation	
Directrice	Claire DAUVERGNE-GOUYER
Directrice déléguée	Marie-Claire QUIERS
Direction Général Adjoint – Pôle Education et vivre ensemble	
Directeur	Axel LIMACHER
Directrice déléguée	Isabelle YVERNEAU

Direction Formation et apprentissage

Direction Formation professionnelle	
Directrice	Séverine MIGNON, Directrice de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi
Directeur adjoint	Pierre CARTILLIER

Direction orientation et parcours professionnels

Directeur	Pierre LEPLAT
Directrice adjointe	Catherine LIGNIER

Source : Conseil régional 2023

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	ROBINE	Franck	03 80 44 64 00
SGAR	COSTE DE CHAMPERON	Anne	03 81 65 83 00
DREETS	EURY	Simon-Pierre	03 81 25 10 00
Recteur	ALBERT-MORETTI	Nathalie	03 81 65 47 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX**CARIF-OREF****Emfor Bourgogne-Franche-Comté**

Directrice : Bénédicte DELNESTE

Site internet : <http://www.emfor-bfc.org>

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDÉS

DÉPENSES 2020/2021/2022

En Millions d'euros

Années	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Formations sanitaires et sociales	Apprentissage
2020	223,9	154	50,4	19,5
2021	225,9	162	49,1	14,8
2022	235,8	167,7	51,4	16,7

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2022/2023/2024

BUDGET PRIMITIF

Voté le 25 janvier 2023 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

Le budget primitif de la Région pour 2023 s'élève à 1,967 milliard d'euros dont **253,11 M€ consacrés à la formation professionnelle, à l'orientation et à l'apprentissage** (160,49 M€ en faveur de la formation des demandeurs d'emploi et transits professionnels, 66,45 M€ en faveur des formations sanitaires et sociales, 26,17 M€ en faveur de l'apprentissage et de l'orientation).

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2023 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 658 208 655,03	1 658 208 655,03
Investissement	1 061 940 881,96	1 061 940 881,96
Total	2 720 149 536,99	2 720 149 536,99

Capacités d'engagement (en euros)

Libellé	BP 2022	BP 2023	Evolution
Formation professionnelle et apprentissage			
<i>Fonctionnement</i>	228 235 892 (AE/CP)	232 432 645 (AE/CP)	1,84 % (AE/CP)
<i>Investissement</i>	27 211 014 (AP/CP)	20 678 253 (AP/CP)	-24,01 % (AP/CP)
Action Economique			
<i>Fonctionnement</i>	64 063 477 (AE/CP)	55 139 796 (AE/CP)	-13,93 % (AE/CP)
<i>Investissement</i>	97 203 537 (AP/CP)	79 739 736 (AP/CP)	-17,97% (AP/CP)
Enseignement			
<i>Fonctionnement</i>	74 651 174 (AE/CP) 123 698 000 (Hors AE/CP)	88 226 019 (AE/CP) 130 442 000 (Hors AE/CP)	18,18% (AE/CP) 5,45% (Hors AE/CP)
<i>Investissement</i>	165 345 784 (AP/CP)	162 005 228 (AP/CP)	-2,02% (AP/CP)

Source : Conseil régional, 2023

Compte administratif du budget 2022 de la Région Bourgogne - Franche-Comté (en euros)

Libellé	Budget 2022
Formation professionnelle et apprentissage	
<i>Fonctionnement</i>	215 509 899,29 (AE/CP)
<i>Investissement</i>	21 564 680,40 (AP/CP)
Action Economique	
<i>Fonctionnement</i>	50 812 829,84 (AE/CP)
<i>Investissement</i>	99 086 642,47 (AP /CP)
Enseignement	
<i>Fonctionnement</i>	71 739 243,11 (AP/CP) 125 939 048,25 (Hors AE/CP)
<i>Investissement</i>	165 345 784,35 (AP/CP)

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (SIGNE LE 23 FEVRIER 2022)

En matière d'emploi et de formation, l'objectif partagé entre l'État et la Région est de traiter l'ensemble des facteurs socio-économiques dans une seule et même stratégie : aider les entreprises à s'adapter aux exigences économiques et environnementales, en faisant en sorte qu'en contrepartie elles agissent pour l'inclusion dans l'emploi de la majorité des habitants. Aussi les thèmes concernés en matière d'emploi sont vastes : l'économie sociale et solidaire (développement et changement d'échelle des structures concernées, l'émergence de nouveaux emplois, l'insertion), la promotion de l'apprentissage, le développement des compétences dans les territoires, et une GPECT améliorée.

L'atteinte de cet objectif passe par une gouvernance renouvelée s'articulant autour :

- d'un accompagnement individuel sous forme projet pour les opérations d'envergure régionale et nationale
- d'un suivi de dialogues de gestion ou de projets territoriaux d'opérateurs communs (Pôle emploi, Mission locale, AGEFIPH...).

Elle s'appuie également sur la mobilisation par l'État et la Région d'instances comme le CREFOP et la commission Pôle Emploi, le financement de structures comme l'EMFOR ou l'ARACT, l'accompagnement des démarches de GPECT.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

ACCORD STRATÉGIQUE DU CPER 2021-2027 (SIGNE LE 8 FEVRIER 2021)

L'accord stratégique sur les orientations du CPER 2021-2027 a été signé par le préfet de région Fabien Sudry, la présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté Marie-Guite DUFAY en présence de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault le 8 février 2021.

Le CPER 2021-2027 vise 3 objectifs majeurs qui sont la ré-industrialisation du territoire, la lutte contre la désertification rurale et contre les inégalités territoriales et la neutralité carbone.

A ce titre, il finance la mise en œuvre de projets essentiels à l'intérêt général décliné en 10 thématiques :

- enseignement supérieur–recherche,
- innovation,
- transition écologique et énergétique,
- cohésion territoriale,
- mobilités multimodales,
- emploi–formation,
- numérique,
- économie sociale et solidaire,
- culture–patrimoine,
- sport,
- et égalité entre les femmes et les hommes.

Toutefois, la détermination des projets et le fléchage des financements seront décidés dans un deuxième après les élections régionales et départementales prévues en juin 2021.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

ACCORD RÉGIONAL DE RELANCE ETAT-RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (SIGNÉ LE 5 FEVRIER 2021)

L'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont signé, le 5 février 2021, un accord de relance 2021-2022 qui avait été adopté lors de l'assemblée plénière du 10 décembre 2020. Cet accord liste les mesures et budgets mobilisables sur 12 thématiques de politique publique répondant aux trois enjeux globaux de compétitivité, écologie et cohésion. En termes financiers, les crédits de l'État proviennent majoritairement de la territorialisation du plan national France Relance et les crédits régionaux comprennent ceux du Plan d'accélération de l'investissement, y compris la composante REACT-EU, et des crédits sectoriels sur les thématiques infrastructures de mobilité et éducation (investissement dans les lycées).

Le montant total de cet accord de relance s'établit à 1 244 M€, dont 626 M€ de l'État et 618 M€ de la Région.

Une enveloppe de 65,13 M€ sera consacrée en matière d'emploi et de formation professionnelle.

Parmi les objectifs :

Développement Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences Bourgogne-Franche-Comté 2019-2022,

Augmentation des barèmes de rémunération des stagiaires de la formation professionnelle,

Augmentation des formations pour les métiers paramédicaux et sociaux,

Modernisation des CFA.

Source : Base FAR Centre Info, 2023

STRATÉGIE RÉGIONALE DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION : CPRDFOP 2017-2022

Le contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) 2017-2022 a été signé jeudi 8 février 2018 à Dijon. Elaboré dans un large cadre partenarial, le contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) a été signé par Marie-Guite Dufay, présidente de la Région et Christiane Barret, préfète de la Région, préfète de la Côte-d'Or, avec les représentants de l'Etat, des autorités académiques et des organisations syndicales et professionnelles.

Les priorités régionales s'inscrivent dans un triptyque qui permet, dans le cadre de l'élaboration de l'offre en matière d'orientation et de formation professionnelles, de prendre en compte les besoins économiques régionaux :

- relever le défi des transformations économiques, pour favoriser la réussite et la montée en compétences des jeunes et des actifs ;
- proposer une formation et une orientation tout au long de la vie pour sécuriser les parcours professionnels ;
- garantir une offre de formation territorialement équilibrée, en considérant la formation comme un élément d'aménagement du territoire.

Source : Base FAR Centre Info, 2023

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES 2019-2022 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences Bourgogne-Franche-Comté 2019-2022 signé le 20 décembre 2018 par la Région, l'État et les partenaires sociaux est doté de 251 millions d'euros.

Il décline les 3 axes prioritaires d'intervention soutenus par le Plan d'Investissement dans les Compétences :

Axe 1 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective

Axe 2 : Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés : une exigence pour construire la société des compétences

Axe transverse : S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations en prenant en compte les spécificités régionales.

Source : Base FAR Centre Info, 2023

AVENANT AU PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES (JANVIER 2021)

Un avenant au Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 Bourgogne-Franche-Comté a été signé le 8 janvier 2021.

L'objectif de cet avenant : accompagner la formation des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés en reconversion vers les métiers porteurs localement (maroquinerie, photovoltaïque, services à la personne, BTP, etc.).

Source : Base FAR Centre Info, 2023

AVENANT AU PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES (MARS 2022)

Cet avenant a été signé dans le cadre du plan de réduction des tensions de recrutement.

Les engagements réciproques État-Région suivants sont :

- Mettre en place en 2022, 2 085 parcours de formation supplémentaires,
- Faciliter l'accès des demandeurs de longue durée aux formations, en sécurisant les parcours, en les adaptant aux besoins de ces publics, en permettant l'acquisition des savoirs fondamentaux et des savoirs-être, en renforçant le lien avec les entreprises et les métiers en tension;
- Accompagnement renforcé des stagiaires du DAQ à l'issue de la formation et renforcement de l'immersion en entreprise,
- Création de parcours de formation sécurisés pour des demandeurs d'emploi longue durée dans le secteur de l'intérim.
- Expérimenter de nouvelles actions pour répondre aux difficultés de recrutement, notamment par le déploiement de parcours de formation intégrés et sécurisés, avec phase finale en emploi, et par la mise en place de solutions partenariales, territorialisées, et adaptées pour lever les freins à l'entrée en formation des publics ;
- Mise en place d'un LAB « métiers en tension » par Pôle emploi en lien avec l'État et la Région
 - Réflexion sur un nouvel appel à projet « initiatives territoriales », thématisé par exemple sur la mobilité
- Piloter, suivre et évaluer les actions mises en œuvre dans ce cadre.

Source : Base FAR Centre Info, 2023

DERNIERES ACTUALITÉS

Bientôt une Ecole nationale de l'hydrogène en Bourgogne Franche-Comté ?

Au cours du Forum Hydrogen Business for Climate, qui s'est tenu les 3 et 4 octobre à Belfort, la présidente du Conseil Régional et le préfet de Région ont évoqué le projet d'une Ecole nationale de l'hydrogène en Bourgogne Franche-Comté.

D'ici 2030, 100 000 emplois relèveront de la filière de l'hydrogène. Pour former au moins une partie des personnes occupant ces postes, la Région Bourgogne Franche-Comté répondra à un appel à projets lancé par l'Etat, pour qu'une Ecole nationale de l'hydrogène voie le jour sur ce territoire, à l'image de la Normandie et de son Ecole nationale des métiers du nucléaire.

Fédérer les formations des métiers de l'hydrogène

La Bourgogne Franche-Comté est labellisée « territoire d'hydrogène » depuis 2016, puisqu'elle compte déjà plusieurs entreprises et formations engagés dans cette filière. Marie-Guite Dufay, la présidente du Conseil régional, estime donc que son territoire apparaît comme un candidat « naturel » à cet appel à projets. « L'idée n'est pas de créer un bâtiment nouveau, avec de nouvelles formations, prévient-elle, mais de se donner les moyens, avec tous les acteurs en présence – rectorat, académie, université, centres de formations, entreprises – de faire évoluer les formations des métiers de cette filière. » La Région regroupe déjà quelques formations initiales dédiées à l'hydrogène, parmi lesquelles figurent un cursus de master en ingénierie à l'université de Franche-Comté, un mastère spécialisé à l'université de Belfort Montbéliard, et certains parcours de BUT. Des modules consacrés à l'hydrogène sont également déployés dans le cadre de la formation de demandeurs d'emploi dans différents métiers moins qualifiés. La filière de l'hydrogène requiert en effet des profils d'ingénieurs spécialisés, mais aussi d'opérateurs classiques, dans les métiers de la chaudronnerie, de la soudure, ou encore de la maintenance, dont il sera nécessaire de « colorer » les formations.

Faire de la région une référence en matière de formation aux métiers de l'hydrogène

En se dotant de cette « école nationale », la Région espère non seulement développer de nouvelles formations, mais aussi donner plus de visibilité à l'ensemble des parcours proposés, grâce à ce label. « L'objectif est que cette région devienne la référence en matière de formation à l'hydrogène », énonce Franck Robine. Quatre groupes de travail constituent actuellement le dossier de candidature de la Région. Ils s'appuient notamment sur les diagnostics de France Hydrogène, qui pointent les besoins et les manques de formations sur le territoire. Un premier acte de candidature sera déposé d'ici la fin de l'année 2023, puis le processus se poursuivra en 2024. Franck Robine assure que la Région reçoit un fervent soutien de l'Etat. « Le secrétariat général pour l'investissement, à l'initiative de cet appel à projets, requiert un très haut degré d'exigence dans les réponses à apporter », souligne le préfet, qui rappelle que ce « programme de très haut niveau a permis à la Région Normandie de recevoir 47 millions d'euros. »

Source : [Le Quotidien de la Formation, Camille Jourdan, 11 octobre 2023](#)

Bourgogne-Franche-Comté : une plateforme numérique qui recense toutes les offres de stage

Le conseil régional Bourgogne-Franche-Comté vient de lancer une plateforme numérique qui recense toutes les offres de stage. Elle s'adresse aux collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion. L'outil offrira cinq types de stages : les stages de découverte ; les mini-stages (hors temps scolaire) ; les périodes de formation en milieu professionnel en lycée (PFMP) ; les stages étudiants (obligatoires et facultatifs, en formation initiale et continue) ; les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP). Des conseils pour préparer son stage et préparer sa candidature sont proposés.

Des témoignages sont aussi diffusés. La plateforme est accessible aux accompagnants (enseignants par exemple), « pour un suivi individuel », argumente la Région. L'outil ne vient pas en concurrence avec d'autres plateformes, assure le conseil régional. Elle agrège même toutes les offres.

« La recherche de stage, c'est là où se grave les différences entre ceux qui sont accompagnés et les autres », insiste Marie-Guite Dufay (Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté), pour souligner l'importance de cet outil. Il doit réduire « ces inégalités ».

Deux ans ont été nécessaires pour construire la plateforme. D'ici Noël, 2500 offres seront accessibles, hors partenaires.

Source : [Site Centre Inffo, Claudia Manuel de Condigny, 5 septembre 2023](#)

Partenariat Région Bourgogne-Franche-Comté / OPCO EP

Les vice-présidents de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Nicolas Soret et Isabelle Liron, ont signé le mardi 20 juin avec l'OPCO des Entreprises de Proximité, un plan d'action dédié à la formation de leurs salariés.

Le but de ce partenariat est de créer des emplois de qualité et de fixer les revenus sur le territoire. L'économie de proximité représente en Bourgogne-Franche-Comté 490 974 emplois, soit 70 % des emplois marchands de la région dans des secteurs aussi variés que l'artisanat et le commerce, les bâtiments et les travaux publics, l'alimentation locale, les soins et la santé, le tourisme, la culture, le sport, la jeunesse, la vie associative, la production d'énergie et les déchets.

D'un montant de 522 000 €, ce plan, abondé par la Région à hauteur de 357 000 € et l'OPCO EP pour 162 400 €, financera jusqu'à la fin 2024 près de 12 500 heures de formation pour 830 salariés. Il vise à soutenir les mutations des entreprises, le renforcement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels.

Parmi les objectifs, on note :

Soutenir les mutations des entreprises, le renforcement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels

Inciter à développer les compétences prioritairement sur les thématiques liées aux mutations numériques, écologiques et énergétiques, alimentaires ;

Soutenir les formations qui permettent de développer des compétences transversales pour mieux s'adapter et rebondir ;

Renforcer les actions qui visent à reconnaître et valoriser les compétences détenues par les salariés avec les bilans de compétences et la VAE pour favoriser les transitions professionnelles.

Soutenir « l'investissement formation » pour les publics séniors de 50 ans et plus pour accompagner l'allongement de la durée de vie au travail

Subventionner les formations qui proposent des approches innovantes d'acquisition et de transmission de compétences (Foad, Afest, classes virtuelles, classes inversées, immersion...) dans l'objectif d'augmenter l'appétence des salariés à la formation (par des modalités diversifiées) et l'efficacité des formations (positionnement amont, évaluation, transformation des acquis de la formation en compétences...).

Inciter à développer les compétences prioritairement sur les thématiques liées aux mutations numériques, écologiques et énergétiques, alimentaires.

Source : Site Centre Inffo, Claudia Manuel de Condinguy, 20 juin 2023

